



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle
Planchenault, Cyril Trimaille

SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1^{re} édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

« C'EST TOUJOURS L'AUTRE QUI A UN ACCENT » : LE PRESTIGE MÉCONNU DES ACCENTS DU SUD, DES ANTILLES ET DU QUÉBEC

Elissa Pustka^{*}, Jean-David Bellonie^{}, Marc Chalier^{***} et Luise Jansen^{*}**
(* Université de Vienne, ** Université des Antilles, *** Université de Passau)

« [C']est toujours l'autre qui a un "accent"¹ » (Walter, 1998 : 21) – Une telle vision symétrique et égalitaire de la variation régionale paraît loin de la réalité francophone dans laquelle le français semble constituer une « exception sociolinguistique » (Le Dû et Le Berre, 1997 : 11) en tant que langue monocentrique avec Paris comme seul *centre*, entouré de *périphéries* (locales, régionales, nationales, voire continentales²). Il se distinguerait sur ce point des autres langues mondiales – l'anglais, le portugais et l'espagnol – considérées comme pluricentriques (Pöll, 2005), c'est-à-dire possédant plusieurs standards nationaux, et de son voisin, l'allemand, langue pluriaréale, possédant aussi des standards régionaux³.

L'objectif de cet article est de montrer, sur une large base empirique, comment la situation du français est en train de changer. Non seulement les représentations de la capitale de France évoluent, le Paris, fantasmé bourgeois, faisant place à des représentations d'une région parisienne diversifiée, *melting pot* étant à l'origine même de la langue française (Lodge, 2004). Mais les représentations que les locuteurs ont des productions langagières s'adaptent aussi à la diversité sociale vécue : cela concerne, d'une part, les accents⁴ – de l'*accent parigot* à l'*accent de banlieue*⁵ en passant par l'*accent Marie-Chantal* (Pustka, 2008). D'autre part, cela touche aussi aux normes de prononciation, beaucoup plus difficiles à cerner que les normes de la grammaire (Laks, 2002 : 5) : de la « *conversation en usage dans les conversations soignées chez les Parisiens cultivés* » (Fouché, 1959 : ii) ou chez les *Parisiens*

¹ Nous entendons par *accent* les « aspects phonologiques de la variété, c'est-à-dire [son] profil phonologique perçu et évalué » (Pustka, 2007 : 9).

² Pour les différences entre les échelles spatiales voir Verreault (2000 : 125).

³ Le terme de *pluricentrisme*, qui remonte au germaniste Heinz Kloss (1978), implique que certaines langues de grande extension possèdent plusieurs normes nationales à égalité statutaire (all. « mehrere gleichberechtigte Spielarten », Kloss, 1978 : 67 ; voir aussi « each providing a national variety with at least some of its own (codified) norms », Clyne, 1992 : 1). Le terme de *pluriaréalité* a été introduit ensuite pour désigner l'existence de différentes normes régionales indépendantes des frontières politiques (Wolf, 1994 : 74-75).

⁴ Nous entendons ici par *accent* les aspects phoniques d'une variété en tant que « profil linguistique perçu, associé à une origine (géographique ou sociale) ou à une situation et suscitant des émotions et des jugements » (Pustka, 2007 : 8-9 ; voir aussi Hambye *et al.*, 2004). Il s'agit donc d'un terme sociolinguistique et non phonétique ou phonologique. Afin de saisir le concept dans son aspect global, la sociolinguistique cognitive propose une modélisation sous la forme de prototype (Kristiansen, 2008 ; Pustka, 2009a).

⁵ Pour une approche critique récente des représentations de l'*accent de banlieue*, voir Candea, 2017.

d'adoption (Martinet et Walter, 1973 : 9, 17sq.) au *linguistic Frankenstein* (Morin, 1987 : 819) du français de référence des manuels de FLE (Lyche, 2010). Le plus grand changement observé durant les dernières décennies est toutefois le fait que « [l]e parler des classes dominantes » n'est plus considéré comme un « objet linguistiquement incorrect » (titre de l'article de Paveau, 2008).

Il en est de même pour les français régionaux des diverses *périphéries*. Au Québec, la *Révolution Tranquille* des années 1960 (Plourde *et al.*, 2003 : 232sq.) a permis une réelle expansion de la recherche en (socio-)linguistique sur la variation du français québécois, menant à des efforts d'aménagement linguistique (Pöll, 2008 : 99sq.). Pour ce qui est du Sud de la France et des Antilles, il a fallu attendre les années 2000 pour que les français régionaux qui y sont parlés deviennent des objets d'étude légitimes à côté des langues régionales, en l'occurrence l'occitan et le créole (Pustka, 2007). Par contre, leur prestige (pas uniquement latent) semble encore être sous-estimé par l'élite intellectuelle française.

Les méthodes empiriques de la sociolinguistique contemporaine permettent désormais de donner la parole à la grande masse des locuteurs. En nous appuyant sur les concepts théoriques du *prestige manifeste* et *latent*⁶ de la sociolinguistique de Labov (1966) et de Trudgill (1972) et les attributs *correct* et *aimable*⁷ utilisés dans le cadre de la dialectologie populaire⁸ de Preston (1999 : xxxiv), nous étudions les attitudes des Méridionaux, DROMiens (habitants de départements et régions d'outre-mer) et Franco-Canadiens envers les accents du français qui font partie de leur imaginaire linguistique : la ou les variété(s) dominante(s) possèdent un prestige manifeste sur l'axe vertical du *pouvoir*⁹, certaines variétés dominées présentent, elles, un prestige latent, qui se situe sur l'axe horizontal de la *solidarité* et de la *loyauté* à l'endogroupe (*in-group*), alors que d'autres ne jouissent apparemment d'aucun prestige (l'absence de prestige manifeste allant de pair avec une forte insécurité linguistique).

Nous montrerons ainsi que la marginalisation des accents régionaux par la linguistique ne peut être assimilée à leur marginalisation par la société, de même que l'insécurité linguistique à laquelle est sujet le linguiste lui-même n'est pas à identifier avec l'insécurité linguistique du locuteur. Pour ce faire, nous reprendrons tout d'abord l'état des recherches et des discussions sur la question de la stigmatisation des accents régionaux qui nous amènera à formuler l'hypothèse qu'il s'agit principalement d'un phénomène parisien. Nous présenterons ensuite de nouvelles données empiriques recueillies dans le Sud de la France, aux Antilles et au Québec, qui témoignent d'un prestige manifeste des accents régionaux considérés comme périphériques. Cela nous mènera à la conclusion que le français ne constitue finalement pas une exception, mais qu'il est, comme d'autres langues, une langue pluricentrique et pluriaréale.

Stigmatisations parisiennes

L'idée d'une dominance d'un français parisien supposé *neutre* fait depuis longtemps partie de la doxa française. Estienne (1579 : 170) écrivait déjà : « (...) nous donnons le premier lieu au langage de Paris, que nous confessons que celui des villes prochaines, qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en éloigne guere (...) Orléans (...) Tours ». Il faut

⁶ Angl. *overt et covert prestige*.

⁷ Angl. *correctness et pleasantness*.

⁸ Bien que les termes *Folk Dialectology* (Preston et Niedzielski, 2000) et *Perceptual Dialectology* (Preston, 1999) soient utilisés de façon synonyme dans la tradition américaine, il convient de distinguer clairement les études des représentations et attitudes, basées sur des entretiens ou questionnaires, des études perceptives au sens strict du terme, comprenant des réactions à des stimuli acoustiques, voir Krefeld et Pustka (2010). Le présent article se concentre sur l'aspect des attitudes.

⁹ Pour les dimensions *power vs solidarity* voir la théorie de la politesse de Brown et Gilman, 1960.

souligner qu'à cette époque, seul le centre de la France parlait français, langue née à la fin du Moyen-Âge dans le *melting pot* humain et dialectal de la région parisienne (Lodge, 2004). Il a fallu attendre l'introduction de l'école obligatoire en 1882 et surtout les grands brassages de la population lors des deux Guerres mondiales pour que la langue nationale se diffuse dans le pays entier (Sibille, 2003). Parlée comme une langue seconde (L2) par les provinciaux de L1 occitane, alsacienne et autres, il n'est pas surprenant que ce français ait été stigmatisé – tout comme les langues régionales – en comparaison au français L1 du centre.

Aujourd'hui, alors que le français L1 est très largement répandu, on note toujours une certaine asymétrie entre le *centre* parisien et les diverses *périphéries* : ainsi, Méridionaux, DROMiens et Franco-Canadiens admettent-ils communément avoir eux-mêmes un accent, contrairement aux Parisiens (et aux Tourangeaux), qui sont eux persuadés de parler de façon *neutre* (Gueunier *et al.*, 1978 : 82 ; Pustka 2008 : 222). Le fait que *les autres* attribuent à ces derniers un « accent pointu » ne compte pas forcément comme un contre-argument ; au contraire, il s'agit plutôt d'hétéro-représentations¹⁰ typiquement associées à la variété standard, tout à la fois admirée et rejetée (Léon, 2005 : 228 ; Moreau, 2007 : 7).

Or, l'exemple d'autres langues montre qu'il ne s'agit pas d'une condition immuable : en Allemagne par exemple, c'est aujourd'hui la variété de la partie nord du pays, où les locuteurs du bas-allemand ont appris l'allemand écrit (basé plutôt sur le haut-allemand) comme L2, qui est considérée comme la plus proche du standard, alors que les variétés méridionales se situent sur un continuum entre le standard et les dialectes du haut-allemand (Schlieben-Lange, 1978 : 75). Cet exemple invite à mener une réflexion sur la récente victimisation médiatisée des accents régionaux en France.

Tout en nous mettant en garde contre le « victimisme paranoïaque », Gasquet-Cyrus (2012 : 242) présente une collection d'anecdotes de discriminations, voire de stigmatisations linguistiques en France :

La discrimination à l'accent en France est un fait avéré. Avoir un accent régional, dans un pays marqué par une idéologie centralisatrice et monolingue, c'est être enfermé (par ceux qui dénie avoir un accent) dans une altérité sinon dégradante, du moins folklorique, risible et peu sérieuse. Dans de nombreux cas, la discrimination va jusqu'à la stigmatisation, y compris en milieu professionnel. Cette discrimination peut prendre des formes graduées, du commentaire épilinguistique a priori anodin ("vous avez un accent") à un acte concret d'exclusion sociale (refus d'embauche), en passant par des formes intermédiaires, comme la remarque prescriptive, l'imitation, le sous-titrage, la moquerie, les rires intempestifs... autant de pratiques qui se changent pour certains locuteurs en une véritable vexation quotidienne, plus ou moins mal vécue. (Gasquet-Cyrus, 2012 : 241-242)

Blanchet (2016) évoque également l'absence de réflexions et de mesures juridiques à ce sujet dans son livre *Discriminations : combattre la glottophobie* (cf. aussi Blanchet, 2018). Il relate un certain nombre de témoignages sur la discrimination de l'accent du Sud, dont voici deux exemples :

Le cours débute et je me retrouve à faire la lecture pour la classe, d'un passage du livre que nous étions en train d'étudier. La prof m'arrête en plein milieu d'une phrase et me demande de reprendre. Ce que je fais et elle m'interrompt de nouveau au même endroit en me signifiant cette fois-ci que ma prononciation du mot *amoureuse* n'est pas la bonne. Suite à quoi, elle m'a fait répéter cinq ou six fois le même mot pour que je prononce de la même façon qu'elle. Tout ça pour une question d'accent, résultat, je n'ai plus osé ouvrir la bouche dans son cours tout le temps qu'a duré son remplacement.

¹⁰ Pour le terme d'hétéro-représentations, en opposition à *auto-représentations* (ainsi qu'*auto-perceptions* et *hétéro-perceptions*), voir Krefeld et Pustka (2010).

L'enseignante m'a coupé devant la classe alors que je lisais un poème à voix haute, parce que j'avais « mal prononcé » le mot *rose*, avec un [o] ouvert dû à mon accent méridional. (...) elle m'a fait comprendre en se moquant que ce n'était pas acceptable d'avoir cet accent pour passer les concours des grandes écoles (...) puisque bien évidemment on doit se conformer à la prononciation de l'élite parisienne même si on vient de la prépa du lycée Thiers à Marseille (...). Pour une correction sur un mot j'ai eu l'impression d'être totalement ridicule et de ne pas avoir ma place dans cette classe.

(témoignage cité dans Blanchet 2016 : 135-36)

Les appels de l'auteur ont eu une répercussion sans précédent dans la presse et à la télévision françaises¹¹, substitut potentiel au sujet de la discrimination des langues régionales (proches de l'extinction), (trop) tardivement abordé dans le débat public.

La situation des migrants à Paris

Or, ces attitudes négatives sont connues depuis longtemps. Elles touchent notamment les migrants à leur arrivée dans la capitale. Le premier cas célèbre est celui des Gascons à la cour d'Henri IV, roi de Navarre et plus tard également de France (1589-1610). Les *Gasconismes corrigés* de Desgrouais 1766 en sont, par exemple, une célèbre illustration. Quant à la migration à partir des anciennes colonies, le psychiatre Frantz Fanon (1952 : 16) cite la caricature du « Martiniquais qui-mange-les-R » et qui « s'enfermera dans sa chambre et lira pendant des heures – s'acharnant à se faire diction » pour se débarrasser de ce schibboleth. Les travaux sur les migrations plus récentes montrent que cette stigmatisation à Paris ne s'arrête pas aux locuteurs L2 du français (avec l'occitan comme L1 pour les Gascons et le créole pour les Martiniquais de l'époque), mais concerne autant les français régionaux L1, qu'ils soient de province, des DOM ou d'autres pays francophones (Pustka, 2007 ; Gadet 2017). De nombreux intellectuels ont subi eux-mêmes cette expérience de discrimination, notamment le sociologue Pierre Bourdieu, originaire du Béarn, qui « avouait sans tabou qu'il avait volontairement gommé son accent du sud-ouest en intégrant l'ENS, rue d'Ulm » (Darrioumerle, 2012).

Ce rejet de « l'autre » observé à Paris n'a en soi rien de surprenant et s'inscrit parfaitement dans l'antagonisme bien connu entre l'endogroupe (*in-group*) et l'exogroupe (*out-group*). Il semble pourtant particulièrement présent dans le discours intellectuel français, de prédominance parisienne. Pour répondre empiriquement à la question de savoir si la situation du français est vraiment particulière, il faudrait cependant dépasser le centre parisien et étudier systématiquement la situation de diverses *périphéries* : la communauté linguistique entière considère-t-elle vraiment qu'il existe une absence d'accent à Paris (monocentrisme) ou est-ce tout simplement « toujours l'autre qui a un accent », pour reprendre la citation initiale de notre introduction ?

Premières impressions des *périphéries*

Selon Bourdieu (2002), la situation en province serait la même qu'à Paris étant donné le « marché linguistique (...) unifié » qui caractériserait la France :

Pour que les effets de capital et de domination linguistique s'exercent, il faut que le marché linguistique soit relativement unifié, c'est-à-dire que l'ensemble des locuteurs soit soumis à la même loi de formation des prix des productions linguistiques ; cela veut

¹¹ Cf. notamment le film documentaire « Avec ou sans accent » de Vincent Desombre (2015, *France 3*), l'article « La glottophobie, un mal français ? » dans *Le Point* du 24/12/2015 et la discussion radiophonique « Les accents régionaux, un facteur de discrimination ? » avec Philippe Blanchet et Vincent Desombre sur *France Inter* le 16/04/2016.

dire concrètement que le dernier des paysans béarnais, qu'il le sache ou non (...) est objectivement mesuré à une norme qui est celle du français parisien standard. Et même s'il n'a jamais entendu "le français standard parisien" (en fait il l'entend de plus en plus "grâce" à la télévision), même s'il n'est jamais allé à Paris, le locuteur béarnais est dominé par le locuteur parisien et, dans toutes ses interactions, au bureau de poste, à l'école, etc., il est en relation objective avec lui. (Bourdieu 2002 : 128)

Il évoque notamment le système scolaire comme étant un instrument de cette unification de valeurs linguistiques (Bourdieu 2001 : 75).

On peut cependant mettre en doute une telle stigmatisation des accents régionaux dans les écoles (à l'inverse des langues régionales de l'époque). En effet, Durand, Slater et Wise (1987) témoignent dans un article portant sur le schwa à Pézenas dans le département de l'Hérault du fait que sa réalisation méridionale est préférée à son élision parisienne, car plus proche de l'orthographe :

(...) contrary to what might be expected, given the frequent assumption that educated northern speech is associated with correctness, it would seem that any influence from standard speech habits in regard to schwa tends to pull in the opposite direction from that exerted by locally inculcated notions of formality : « talking like a Parisian » is not felt by our informants (...) to be appropriate for the rather artificial exercise of reading aloud. On the contrary, we observed a positive use of schwa in a primary-school classroom in Pézenas, where it was actively exploited as a morphological marker of gender : général vs. générale. (...) one teacher (...) attacked Parisian speakers for indiscriminate use of schwa in forms like arc de triomphe [arkədətɾijɔ̃f] ; so it is clear that what disturbed him in both cases (...) was the mismatch between written and spoken forms and the creation of pernicious homophones. It is highly likely that the persistence of schwa in the official orthography of French does more to guarantee its status for speakers brought up to pronounce it than its absence from certain prestige accents can do to undermine it¹². (Durand, Slater et Wise, 1987 : 995)

Les élisions du schwa en première syllabe (p. ex. *ch(e)veux*) et dans les clitiques (p. ex. *j(e) suis*) sont notamment considérés comme des parisianismes, aussi bien dans le Sud de la France qu'aux Antilles (Pustka, 2007 : 151, 154). Le sketch suivant du comique marseillais Patrick Bosso témoigne de ce manque de prestige manifeste de la prononciation parisienne à Marseille :

Vous croyez que vous avez pas un accent, vous à Paris ? Ah non, vous, vous parlez pas avec les mains, non. Non, vous, vous parlez avec le cul de poule. (. . .) En plus, ce qu'il y a d'incroyable, c'est que vous, vous avez des culs de poule, mais vous ne vous servez pas des [ø] (<œufs> / <e>). Enfin, je veux dire de la lettre <e>. Je sais pas ce qui vous ont fait les <e> à Paris, mais alors vous pouvez pas les voir hein. Tiens. Pas plus tard que hier, j'ai entendu une dame qui disait à côté de la Tour Eiffel : « Oh, dis donc, tu es vachement belle, Madeleine, (..) les cheveux [fvø]. » Pourtant, je rêve pas. Il y a bien un <e> entre le <h> et le <v>. C'est bien

¹² « (...) contrairement à ce qu'on pourrait attendre, étant donnée l'opinion fréquente que la parole de locuteurs éduqués du Nord de la France est considérée comme « correcte », il semble que toute influence du « standard » concernant le schwa a tendance à aller à l'encontre de l'usage considéré comme formel au sein de la population locale : « parler comme un Parisien » n'est pas considéré par nos informateurs (...) comme étant convenable pour l'exercice assez difficile de la lecture à haute voix. Au contraire, nous avons observé un usage positif du schwa dans une salle de classe d'une école primaire à Pézenas, où il a été exploité activement en tant que marqueur morphologique du genre : général vs générale. (...) un instituteur critiquait même les locuteurs parisiens pour leur usage aveugle du schwa dans des formes comme arc de triomphe [arkədətɾijɔ̃f] ; il est donc clair que ce qui le gênait dans les deux cas (...), c'était le décalage entre les formes écrites et parlées et la création d'homophones « nuisibles ». Il est donc très probable que la présence du schwa dans l'orthographe officielle du français contribue davantage à préserver son statut, les locuteurs étant poussés à le prononcer, que son absence de certains accents prestigieux ne le remette en question. » [traduction des auteurs].

cheveux [ʃøvø]. C'est pas [ʃvø]. Té, ben non, vous pouvez pas les voir. Alors du coup, les <e> à Paris, qu'est-ce qu'ils font ? Et ben, ils s'emmerdent. Et ils viennent chez nous. Et nous à Marseille, les <e>, c'est comme les employés municipaux. On en a trop, mais on les garde. Pour vous dire, on en a tellement qu'on en met là où il en faut pas. Nous on dit pas un pneu [pnø], on dit un [pənø].

(transcription : Pustka, 2007 : 49)

En plus du schwa, les normes régionales semblent prédominer dans le cas des oppositions vocaliques. Ainsi, l'opposition phonologique /ɛ̃/ vs /œ̃/ (p. ex. *brin/brun*), ancienne norme reflétant la distinction orthographique, se maintient en français méridional, antillais (Pustka, 2007) et québécois (Reinke, 2004/2005) face à la fusion des phonèmes en français parisien (Hansen, 1998). On observe même une stabilité dans l'absence d'oppositions allant à l'encontre de la graphie, par exemple dans le cas de la neutralisation de /e/ et /ɛ/ (p. ex. *épée/épais*), où le français septentrional suit la tendance à la *loi de position* du Sud (Pustka, 2009b : 311-313). Le témoignage suivant est un commentaire d'une enquêtée après la lecture de paires minimales à la fin de la liste de mots du programme international de recherche *Phonologie du Français Contemporain* (PFC) (<https://www.projet-pfc.net/>, Durand, Laks et Lyche, 2002) :

Locutrice de Salles-Curan, Aveyron (*1921, aide-ménagère)

Locutrice : Et pourquoi euh le même mot est pas écrit pareil ? Euh parce que bon, où c'est que c'est ça ? *Épée* [epɛ], *épais* [epɛ]. C'est pas pareil. C'est pas écrit pareil.

Enquêtrice : Parce que, en fait, il y a des régions en France où les gens disent pareil et il y a d'autres régions où ils font une différence.

Locutrice : Ah ! Ah ! Ah, voilà.

(corpus Pustka, 2002 ; cf. aussi Pustka, 2007 : 93)

Les prononciations parisiennes correspondantes se trouvent même corrigées en *périphérie*. Ainsi, les Antillais de Paris sont non seulement critiqués lors de leur retour (passager) aux Antilles pour leur mode de vie (dont témoignent les appellations négatives *négropolitain* ou *bounty* : noir dehors, blanc dedans), mais aussi pour leur accent parisien. Une locutrice raconte dans le cadre d'un entretien :

Locutrice parisienne d'origine guadeloupéenne (*1985, étudiante)

Moi en venant de, d'ici (...), l'exemple c'est *un cheval*. (...) Moi je disais [ɛ̃] et eux ils disaient [œ̃]. Donc euh, ils faisaient des fois des, des jeux avec l'accent français que j'avais.

(Pustka, 2007 : 110)

On note donc, dans ces témoignages du Sud de la France et des Antilles, non pas une orientation vers une norme parisienne menant à une forte insécurité linguistique, qui pourrait être attendue selon les travaux de Gueunier *et al.* (1978) et Bourdieu (2001), mais plutôt un manque de connaissance de cette norme ou alors son rejet. L'autorité semble plutôt être la forme graphique, par laquelle le français a été introduit dans ces régions (à l'origine créolophone et occitanophone) et qui soutient souvent la conservation de prononciations *archaïques* (du point de vue du centre d'innovation parisien). Une telle sécurité linguistique est donc non seulement un indice d'un double marché linguistique avec une norme régionale supplémentaire à prestige latent (Lafontaine, 1988 ; voir *infra*), mais aussi d'une réelle pluriaréalité du français.

La situation n'est pas la même au Québec. Contrairement aux Antilles et au Sud de la France, le français régional actuel n'y est pas né du contact du français écrit avec une langue régionale. Il remonte plutôt au français colonial du XVII^{ème} siècle, qui entre à nouveau en contact avec le français « parisien », « de France » ou « international » par les médias de masse (d'abord écrits, ensuite audio-visuels). Ce contact mène tout d'abord à un fort sentiment d'insécurité linguistique (Bouchard, 2002 : 95-98 ; Remysen, 2003 : 35-39 ; Kircher, 2012 : 347). À partir de la *Révolution Tranquille* des années 1960 (cf. *supra*) et ses conséquences sur l'émergence et la valorisation d'un sentiment national au Québec, une identité linguistique québécoise se détachant du reste du Canada (anglophone) et de la France va commencer à se construire et mener au développement d'une norme propre à cette région (Corbeil, 2007 : 311). Depuis les années 1970 déjà, certains traits régionaux semblent prédominer dans les chaînes de radio et de télévision publiques québécoises, c'est-à-dire dans l'usage des locuteurs considérés comme des modèles de prononciation (Gendron, 1990 ; Cajolet-Laganière et Martel, 1995 ; Corbeil, 2007). Ainsi Reinke explique-t-elle dans une étude sur la prononciation du français parlé à la télévision québécoise :

Longtemps, le modèle de référence a été la langue standard de France. Des études ont montré cependant que la variété soutenue du français québécois comporte un certain nombre de particularités linguistiques [...] qui la démarquent légèrement du français standard de France. Celui qui a cours aujourd'hui au Québec est la norme du français à l'antenne de Radio-Canada. (Reinke, 2005 : 14)

Cette estimation est partagée par un présentateur de télévision travaillant actuellement pour Radio-Canada, qui observe une volonté des présentateurs de Radio-Canada de rapprocher leur prononciation de celle des variétés québécoises, contrairement à la forte accommodation à la prononciation des présentateurs parisiens d'il y a quelques décennies :

Locuteur de Québec (*1972, présentateur de télévision à Radio-Canada)

Moi je pense qu'à l'époque à Radio-Canada le niveau de langage était peut-être pas assez accessible pour un large public. C'était [...] pratiquement une [...] mauvaise imitation de l'accent français. Et puis [...] maintenant le niveau de langage qui est utilisé à Radio-Canada [...] s'est adapté aux réalités et [...] est beaucoup plus [...] accessible [...].

(Chalier, 2018b :2)

Les observations faites dans les trois régions étudiées mettent ainsi en cause l'idée d'un marché linguistique unifié avec Paris comme unique centre de la francophonie et plaident plutôt en faveur d'un pluricentrisme et d'une pluriaréalité de la langue française. Cette thèse est soutenue par plusieurs études quantitatives qui ont été menées durant les dernières décennies.

Études quantitatives

Nous allons présenter par la suite les études quantitatives sur les attitudes envers les trois variétés étudiées : l'accent méridional, martiniquais et québécois. Alors que l'accent québécois a déjà été objet de nombreuses recherches, l'accent méridional est plus rarement étudié et l'accent martiniquais est un terrain vierge. Quant à la méthodologie adoptée, les études existantes sont très diversifiées : alors que certaines proposent aux informateurs des extraits sonores à écouter, d'autres nomment uniquement les noms des accents en question. Bien évidemment, la liste des recherches sur la conscience épilinguistique des accents du français est bien plus longue, mais un passage en revue des études sur d'autres accents que ceux étudiés ainsi que sur l'identification et la discrimination des accents dépasserait les limites de cet article (cf. les renvois bibliographiques dans Krefeld et Pustka, 2010).

Commençons par les études sur les accents de France pour ensuite passer aux accents du français dans le monde. Une vue d'ensemble des accents européens continentaux (sans la Corse et les DROM) est fournie par Kuiper (1999). Dans son étude auprès de 76 Parisiens, il montre clairement que le *prestige manifeste* revient – du point de vue parisien – à la prononciation d'Ile-de-France et de Touraine (obtenant les valeurs les plus hautes pour l'attribut *correct*) et le *prestige latent* à la Provence (obtenant les valeurs les plus hautes pour l'attribut *aimable*, mais des valeurs très basses pour *correct*), suivie d'ailleurs par ces deux premières régions. Les régions ne bénéficiant d'aucun type de prestige sont, selon eux, l'Alsace-Lorraine et le Nord ainsi que la Suisse romande et la Belgique (obtenant les valeurs les plus basses dans les deux dimensions). L'étude se base sur des échelles de Likert à sept degrés (entre « *completely correct/pleasant* » et « *not at all correct/pleasant* »¹³). Ces jugements sont complétés par des cartes mentales et des entretiens qualitatifs qui révèlent entre autres que les enquêtés parisiens n'ont aucune vision commune des accents du Sud, ce qui laisse supposer que la méthode choisie reflète plutôt des représentations non-linguistiques¹⁴.

Une première étude sur les attitudes envers la variation du français, qui – contrairement à celles citées plus haut – part de matériaux à écouter est celle de Paltridge et Giles (1984). Elle ne teste cependant que huit stimulus provenant de quatre régions différentes (Paris, Provence, Bretagne et Alsace). 244 auditeurs des quatre régions en question devaient les juger au moyen d'attributs regroupés ensuite en cinq catégories : attrait professionnel (« *PROFESSIONAL APPEAL* », p. ex. « *trustworthy* »), attrait social (« *SOCIAL APPEAL* », p. ex. « *hospitable* »), stabilité (« *STEADINESS* », p. ex. « *conformist* »), pouvoir (« *POWER* », p. ex. « *superior* ») et degré d'accent (« *ACCENTEDNESS* », p. ex. « *accentedness* », « *amusing* »). L'étude montre que les stimulus parisiens jouissent des valeurs les plus hautes pour le « *PROFESSIONAL APPEAL* » et la « *STEADINESS* » et de la valeur la plus basse pour l'« *ACCENTEDNESS* ». Pour ce qui est du « *POWER* », Paris se trouve – ce qui est surprenant – concurrencé par la Provence, ce qui s'explique notamment par les valeurs assez basses en auto-évaluation. De plus, les auteurs notent un « anti-Paris feeling » de la part des Provençaux pour ce qui est de l'évaluation du « *PROFESSIONAL APPEAL* ». Quant au « *SOCIAL APPEAL* », finalement, l'Alsace se trouve à distance des trois autres régions. Les auteurs soulignent qu'il existe d'importantes différences entre les régions, qui reflètent d'un côté la loyauté à l'*in group* en question (sauf pour l'Alsace) et de l'autre côté un rejet de l'accent parisien (« *anti-Paris feeling* ») en Provence. De plus, l'âge des auditeurs a eu un effet important sur les résultats, les personnes âgées jugeant les accents de province de façon plus négative que les jeunes, ce qui pourrait indiquer un changement en cours dans les attitudes.

Lafontaine (1988) teste également quatre accents, mais cette fois-ci exclusivement auprès d'auditeurs belges (193 enseignants de la région liégeoise) dans un questionnaire écrit : l'« accent bruxellois », l'« accent liégeois », l'« accent parisien » et l'« accent provençal ». Les informateurs ont été priés de juger ces quatre accents sur huit échelles bipolaires à sept degrés : « gras / sec », « froid / chaud », « masculin / féminin », « banal / pittoresque », « coloré / terne », « dur / doux », « maussade / jovial » et « grossier / raffiné ». L'étude montre d'une part que l'accent parisien est considéré comme moins « gras », « chaud », « masculin », « pittoresque », « coloré » et « grossier » que les trois autres. D'autre part, l'accent provençal est évalué comme étant moins « gras » et « grossier » que les deux accents

¹³ Les études de Kuiper (1999) et de Paltridge et Giles (1984) ne mentionnent malheureusement pas les formulations originales en français des questions et des catégories de réponses proposées.

¹⁴ Ainsi, l'accent de Provence est évalué ici de manière plus positive que celui de l'Auvergne, le premier étant associé aux vacances et le second à la migration à Paris (Kuiper, 1999 : 252), bien que les deux ne soient pas distingués en perception (Pustka, 2007 : 86).

belges, et l'accent liégeois comme étant le plus « chaud » et « doux ». Lafontaine (1988) explique ces résultats par la coexistence et la concurrence de *deux* marchés linguistiques :

Un marché officiel, général et centralisé (sur la France et surtout Paris) sur lequel se définit la valeur légitime des produits linguistiques. Ce marché officiel est dominé par ce que d'aucuns appellent la variété standard ou normée (ou tout simplement, la norme), d'autres (...), la variété légitime. (...) À côté de ce marché officiel, et dans l'espace défini par ce marché officiel, coexistent une série de «petits» marchés à l'échelle d'une région, d'un groupe d'amis ou d'un groupe familial. Sur ces marchés locaux, les produits non légitimes (sur le marché officiel) sont susceptibles de recevoir une valeur qui dépasse parfois celle des produits légitimes. (Lafontaine, 1988 : 71-72)

Dans une étude comparative entre Paris et Toulouse, cette fois-ci encore au niveau des représentations et attitudes (et non des perceptions), Pustka (2011) confirme, sur la base de 273 questionnaires (104 à Paris, 169 à Toulouse), l'importance de la *loyauté* à l'*in group* : en réponse à la question « *Aimez-vous l'accent du Midi ?* », 100 % des Toulousains répondent par l'affirmative, contrairement à 68 % seulement chez les Parisiens. De plus, l'étude fournit des chiffres plus détaillés par rapport au *prestige latent* (le prestige manifeste n'ayant pas été objet de l'étude) : 75 % des Toulousains et 69 % des Parisiens considèrent l'accent du Sud de la France comme « *sympathique* ». Pour ce qui est des attributs « *comique* » et « *ridicule* », les chiffres sont en revanche plus élevés chez les Parisiens (42 % et 19 %) que chez les Toulousains (30 % et 10 %). Les Toulousains sont en outre bien conscients de ces hétéro-représentations négatives. Quand on leur demande « *Que disent les Parisiens de votre accent ?* », ils répondent par exemple « *ils se moquent, mais ils aiment* » ou « *agréable à entendre, mais nous prenons pas au sérieux* ». Ces moqueries et manques de prises au sérieux sont confirmées explicitement par 54 % des enquêtés parisiens. À en croire leurs commentaires épilinguistiques, cela ne semble par contre pas influencer la manière de parler des Toulousains : 87 % prétendent ne pas modifier leur accent quand ils parlent à un Parisien, 76 % quand ils se trouvent dans un entretien d'embauche. Ces déclarations mériteraient bien évidemment être testées sur la base de données de production.

Quant aux accents du français dans le monde, Moreau *et al.* (2007) fournissent une étude comparative à grande échelle au niveau international : 970 auditeurs français, belges, suisses, québécois, tunisiens et sénégalais étaient invités à évaluer 40 stimulus de locuteurs des mêmes pays (20 secondes tirées de la description d'une planche de bande dessinée). Les questions posées étaient entre autres « *Dans quelle mesure chacune des personnes conviendrait-elle pour occuper un poste de professeur de français ?* » et « *Dans quelle mesure estimez-vous le langage de cette personne correct ou incorrect* ». Les évaluations pouvaient être faites sur la base d'échelles à six cases. L'étude montre que l'origine sociale des locuteurs domine sur l'origine géographique pour ce qui est des accents européens (France, Belgique, Suisse) : ainsi, ce ne sont pas les Français (Parisiens) de toutes couches sociales qui sont le mieux évalués, mais les locuteurs favorisés, indépendamment de leur nationalité. Ils en concluent :

Si, dans leurs discours sur la langue, bien des francophones identifient norme et français de France, tout ici indique qu'il s'agit d'une erreur de perspective : dans l'expérience concrète, où les individus sont confrontés à des productions effectives, la norme, dans la francophonie, a des ancrages géographiques pluriels. (Moreau et al., 2007 : 41)

Les discours monocentristes relèveraient donc de stéréotypes véhiculés par le système éducatif. De plus, l'étude montre que le Québec joue un rôle complètement à part : pour les auditeurs québécois, l'accent le plus favorisé selon les deux questions est celui des Québécois de scolarité longue alors que ces locuteurs n'arrivent qu'en quatrième position chez les

auditeurs européens. S'ajoute un conflit social apparent : alors que les auditeurs de scolarité courte évaluent leurs pairs de manière positive, cela n'est pas le cas des auditeurs universitaires.

Regardons donc de plus près les études qui traitent du Québec en particulier. Dans ce domaine, la recherche des dernières décennies a effectivement produit des résultats contradictoires. Une étude récente de Kircher (2012), qui se base sur la technique du locuteur-masqué (angl. *matched-guise*) de Lambert *et al.* (1960) et sur un échantillon de 160 étudiants, montre que le *prestige manifeste* du français québécois ne semble pas encore avoir dépassé celui du français qu'elle nomme « européen », mais qu'elle associe explicitement à la « bourgeoisie de la région d'Ile-de-France »¹⁵. Les locuteurs devaient entre autres y évaluer des stimulus de français québécois (*Quebec French*) et de français « européen » (*European French*) selon des attributs touchant à la *loyauté* (*kindness* « bonté », *humour* « humour », *warmth* « chaleur », *likeability* « sympathie », *sociability* « sociabilité ») et au *statut* (*intelligence* « intelligence », *dependability* « digne de confiance », *education* « éducation », *ambition* « ambition », *leadership* « apte à diriger ») sur une échelle de Likert à cinq valeurs. Les résultats montrent que les stimulus « européens » présentent des valeurs significativement supérieures pour tous les attributs liés au *statut*, mis à part celui du *leadership*. Quant à la dimension de la loyauté, les attributs montrent des valeurs significativement supérieures pour les stimulus québécois, mis à part celui de la *kindness* « bonté ». Ces résultats pourraient donc indiquer, selon l'auteure, que les attitudes des Québécois par rapport à la dimension de la *loyauté* (donc au *prestige latent*) se sont fortement améliorées durant les dernières décennies, alors que celles qui touchent à la dimension du *statut* (donc au *statut manifeste*) restent inférieures à celles obtenues par le français dit « européen ». Ces interprétations confirment les résultats des principales études ayant utilisé auparavant la technique du locuteur masqué (Lambert *et al.* 1960 ; Genesee et Holobow, 1989) ou une variante de cette technique se basant non pas sur des textes lus mais sur des échanges contextualisés (Genesee et Bourhis, 1982 ; 1988) pour tester le statut du français québécois au Québec (*cf.* également Lepicq et Bourhis, 1996). Alors que les Québécois évaluent plus positivement les membres de leur propre groupe par rapport à la dimension de la *solidarité*, ils accordent une préférence aux membres du groupe dominant (les anglophones canadiens et/ou les francophones « européens », selon l'étude) par rapport à la dimension du *statut*. D'autres enquêtes sociolinguistiques (non perceptives) montrent, au contraire, que les francophones et les anglophones ne considèrent plus le modèle parisien comme une norme à laquelle ils aspirent. C'est en particulier le cas de l'étude d'Evans (2002), dont les résultats montrent, d'une part, que les Québécois évaluent mieux leur propre variété sur l'axe de l'amabilité par rapport au français « européen » (*Continental French*). D'autre part, ces résultats montrent que ces mêmes informateurs considèrent leur variété comme étant aussi correcte que ce *Continental French* (Evans 2002 : 90 ; *cf.* également Bouchard et Maurais, 1999 ; Laur, 2002). Soulignons ici qu'il s'agit, au contraire des travaux de Genesee et Holobow (1989), Lepicq et Bourhis (1996) et Kircher (2012), d'études dont les méthodes ne s'intéressent pas à des perceptions, mais à des représentations non-perceptives, ce qui pourrait expliquer certaines différences de résultats.

Les recherches menées jusqu'à présent montrent donc que les stigmatisations linguistiques en France et dans les régions francophones hors de France, qui ont été médiatisées dans les dernières années, existent depuis longtemps. Elles semblent suivre le schéma bien connu du rejet des exogroupes (*out groups*) par l'endogroupe (*in group*) parisien, mais n'impliquent pas pour autant que le français soit une langue monocentrique. L'origine de l'« exception sociolinguistique française » se trouve probablement ailleurs : le centralisme intellectuel

¹⁵ « 'EF' [European French] is used here to stand for the variety of French that is traditionally spoken by the bourgeoisie in the Ile-de-France region ». (Kircher, 2012 : 349-350).

parisien tend à médiatiser surtout le point de vue parisien, notamment dans les ouvrages de vulgarisation. Il revient à la sociolinguistique de démocratiser ce débat en étudiant de façon empirique la diversité des sous-communautés linguistiques, qui semblent non seulement se caractériser par leurs propres habitudes de production, mais aussi par leurs propres valeurs dans les représentations.

Vers une nouvelle reconnaissance des accents de « périphérie »

Afin d’approcher de façon systématique cette diversité des valeurs sociolinguistiques au-delà du centre intellectuel parisien, nous avons fait remplir, dans le Sud de la France, aux Antilles et au Québec, des questionnaires touchant aux représentations et attitudes envers la variation régionale. Ces questionnaires se basent sur nos propres études pilotes qualitatives, effectuées sur la base d’entretiens dans les trois régions (Pustka, 2007 ; Bellonie, 2010 ; Chalier, 2018a). Celles-ci ayant déjà permis de dégager les catégories des locuteurs de manière exploratoire, il est maintenant possible de tester de manière plus systématique des hypothèses renvoyant à des catégories plus générales utilisées au sein de la recherche internationale (Preston, 1999). En partant de l’hypothèse du monocentrisme du français, on s’attendrait à l’association de l’attribut *correct* au seul accent parisien (à prestige *manifeste* sur le marché (*inter-*)*national*) et de l’attribut *aimable* à la variété des informateurs en question (à prestige *latent* sur le marché *régional*). Nous reviendrons aux catégories régionales dans l’interprétation des données.

Méthode d’enquête

Dans les questionnaires distribués au Québec et en Martinique, la question a été formulée de manière quasi-identique : « Selon vous, lequel des accents suivants est... ? » (Québec), « Lequel des accents suivants est pour vous... ? » (Martinique). Pour y répondre, nous avons proposé aux enquêtés une liste fermée d’attributs antonymes (« *le plus beau* » / « *le plus laid* », « *le plus sympathique* » / « *le moins sympathique* », « *le plus sérieux* » / « *le plus ridicule* », « *le plus correct* » / « *le moins correct* »¹⁶). Ces attributs reprennent les catégories *correct* (« *correct* », « *sérieux* ») et *aimable* (« *sympathique* », « *beau* ») de Preston (1999). Il est évident que les réponses à ce type de questions sont davantage « contrôlables » par les informateurs que leurs comportements (même s’ils contrôlent aussi leurs comportements dès qu’ils se sentent observés ; Labov, 1972 ; Krefeld et Pustka, 2010). Cependant, la méthode du questionnaire permet de recueillir des données comparables pour une grande quantité de locuteurs.

Dans un souci de validité, le choix et l’appellation des accents testés dans chacune des régions ont été faits sur la base des études qualitatives précédentes et de nos études pilotes. Au Québec et en Martinique, il s’agit ainsi des catégories populaires suivantes des deux régions : accents « parisien », « méridional » et « africain »¹⁷ ; de plus, le questionnaire québécois comprend, entre autres, l’accent « acadien » et l’accent « québécois » – avec une différenciation entre Montréal et Québec¹⁸ – et le questionnaire martiniquais l’accent

¹⁶ Au Québec, la paire d’attributs « le plus raffiné » et « le moins raffiné » a été ajoutée aux autres. Elle ne sera cependant pas prise en compte dans le cadre de cet article.

¹⁷ Bien qu’on distingue dans les régions en question p. ex. « l’accent du 93 » de « l’accent du 16^{ème} » (Paris), l’accent de Toulouse de celui de Marseille (cf. *infra*) et les accents de différents pays, régions et villes sur le continent africain, des divisions plus fines n’auraient pas correspondu aux représentations de la plupart des Québécois et Martiniquais et frustré les informateurs dans un questionnaire allongé.

¹⁸ Notons qu’étant donné que le questionnaire portant sur le Québec avait pour objectif d’étudier la norme (de prononciation) québécoise dans les représentations des Québécois, seuls les deux principaux accents associés au Québec « urbain » et perçus positivement en termes normatifs dans l’étude de Remysen (2016 : 52-53) ont été

« guadeloupéen » et l’accent « haïtien » (Tableaux 4 et 5). Pour des raisons d’économie, nous n’avons, au contraire de Kuiper (1999) (cf. *supra*), pas utilisé d’échelles de Likert. Les informateurs étaient invités à cocher une des cases pour chacun des attributs (choix forcé). Cette méthode avait déjà donné des résultats intéressants pour la Guadeloupe (Pustka, 2013). On pourrait bien évidemment reprocher à cette méthode de créer une hiérarchisation artificielle des accents qui n’avait pas existé auparavant dans la conscience des locuteurs. Mais les interviews qualitatives de nos études pilotes avaient déjà témoigné d’une telle hiérarchisation (voir citations *infra*). Il resterait tout de même à tester dans de futures études si, sur la base d’échelles de Likert, les informateurs évaluent deux accents de la même manière lorsqu’ils en ont la possibilité.

Lequel des accents suivants est pour vous...

	martiniquais	guadeloupéen	parisien	méridional	breton	africain	haïtien
...le plus beau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le plus laid	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le plus sympathique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le moins sympathique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le plus sérieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le plus ridicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le plus correct	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...le moins correct	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Tableau 1 : Question et catégories de réponses proposées dans le questionnaire martiniquais (de façon parallèle dans le questionnaire québécois)¹⁹

Les questions posées dans le Sud de la France ne sont pas exactement les mêmes qu’au Québec et en Martinique. Deux questions²⁰ du questionnaire se sont avérées intéressantes pour le sujet de cet article. Il s’agit tout d’abord de la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? ». La question portait, ici aussi, sur l’accent parisien, mais également, entre autres, sur l’accent provençal et l’accent du sud-ouest, avec une échelle de Likert à 5 valeurs entre « non, pas du tout » et « oui, absolument » en tant que catégorie de réponse (Tableau 2).

Les accents suivants vous plaisent-ils ?

	non, pas du tout	non, pas trop	peut-être	oui, un peu	oui, absolument
L’accent parisien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L’accent chti	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L’accent alsacien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L’accent corse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L’accent provençal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L’accent du sud-ouest	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Tableau 2 : Question sur les accents régionaux posée dans le questionnaire méridional

retenus (les villes de Montréal et de Québec). Ce choix a par ailleurs permis d’étudier les différences de représentations des accents des deux grandes régions établies par Bergeron (1995), Lavoie (1994), Verreault et Lavoie (2004) en dialectologie : celle de l’Est, centrée autour de la ville de Québec, et celle de l’Ouest, autour de la ville de Montréal.

¹⁹ Il s’agit de la question 11 dans le questionnaire martiniquais et de la question 18 dans le questionnaire québécois.

²⁰ Il s’agit des questions 2 et 6 du questionnaire méridional, avec un test de perception entre les deux.

La deuxième question du questionnaire méridional par rapport aux attitudes envers les accents régionaux se focalise sur les accents de Marseille et de Toulouse, et prend en compte, entre autres, les attributs « *joli* », « *sympathique* » et « *correct* » (Tableau 3)²¹.

Lequel des deux accents est pour vous...

... le plus joli ?	<input type="checkbox"/> l'accent marseillais	<input type="checkbox"/> l'accent toulousain	<input type="checkbox"/> ni l'un, ni l'autre
... le plus sympathique ?	<input type="checkbox"/> l'accent marseillais	<input type="checkbox"/> l'accent toulousain	<input type="checkbox"/> ni l'un, ni l'autre
... le plus correct ?	<input type="checkbox"/> l'accent marseillais	<input type="checkbox"/> l'accent toulousain	<input type="checkbox"/> ni l'un, ni l'autre

Tableau 3 : Question sur les accents de Marseille et de Toulouse posée dans le questionnaire méridional

La collecte des données, qui a eu lieu entre 2014 et 2016, a été effectuée par les quatre auteurs de cet article²² : en Martinique, Jean-David Bellonie et Elissa Pustka ont recueilli 80 questionnaires en 2014 ; au Québec, Marc Chalier a recueilli 96 questionnaires en 2015 et dans le Sud de la France, Luise Jansen a recueilli 115 questionnaires en 2016²³. Au total, l'article se base donc sur 291 questionnaires remplis. Alors que l'enquête du Québec est la plus représentative du point de vue de la distribution régionale, prenant en compte deux régions avec à chaque fois une grande ville et la campagne (Montréal, Lachute, Québec et Montmagny²⁴), celle du Sud n'oppose que les deux grandes villes Marseille et Toulouse²⁵ et celle de la Martinique prend uniquement en compte le campus universitaire de Schoelcher près de la capitale, Fort-de-France. Pour ce qui est de l'âge des informateurs, l'échantillon québécois est équilibré, l'échantillon méridional oppose un sous-groupe de jeunes à un sous-groupe de personnes âgées et l'échantillon martiniquais comprend exclusivement des étudiants (pour plus de détails voir notes 26 et 27). Quant au sexe, l'échantillon québécois est également équilibré, l'échantillon méridional contient 84 femmes et 31 hommes et l'échantillon martiniquais 58 femmes, 21 hommes et une personne non-rensignée. Les résultats sont donc à interpréter avec précaution car pas tout à fait comparables. Des enquêtes supplémentaires dans des régions rurales auprès de locuteurs masculins peu instruits restent notamment un *desideratum*. Afin de conforter les résultats des questionnaires, nous fournissons à titre d'exemple des citations qualitatives non-publiées de nos propres corpus (entretiens semi-dirigés). Cela permettra d'un côté de souligner la validité des résultats et d'en permettre une meilleure compréhension.

Résultats

Nous reproduisons ci-dessous les résultats des enquêtes effectuées dans les trois régions (Tableaux 4, 5, 6 et 7) et discutons leur impact par rapport à l'évaluation du *prestige manifeste* et *latent* des variétés régionales en question ainsi que de la variété parisienne, prétendue norme nationale et internationale (Pöll, 2005).

²¹ De plus, le questionnaire méridional contient les catégories « marqué » et « authentique », qui, par manque de comparabilité avec les questionnaires antillais et québécois, ne seront pas prises en compte dans le cadre de cet article.

²² Nous remercions les institutions ayant financé nos séjours de terrain : la mobilité des enseignants-chercheurs au sein du programme ERASMUS+ pour le séjour d'Elissa Pustka en Martinique en 2014, une bourse de recherche *KWA (kurzfristiges wissenschaftliches Auslandsstipendium)* de l'Université de Vienne pour Marc Chalier et un soutien de la faculté de philologie et des études culturelles de l'Université de Vienne pour Luise Jansen.

²³ De plus, le questionnaire « méridional » de Jansen a été rempli par 22 élèves parisiens qui ne seront cependant pas pris en compte dans le cadre de cet article.

²⁴ Notons que la récolte des données a été effectuée selon un échantillonnage par quotas, avec 96 informateurs répartis de manière proportionnelle sur les quatre villes (24 informateurs par ville) et selon leur sexe, leur âge et leur niveau d'éducation.

²⁵ Le groupe d'informateurs se compose de 51 étudiants et élèves et de 31 personnes âgées de Toulouse ainsi que de 12 élèves et de 20 personnes âgées de Marseille.

Commençons par le cas du Québec (Tableau 4), qui – en tant que région d’un pays indépendant à plus de 6 000 kilomètres de la France – est le candidat le plus prometteur pour l’émergence d’une norme franco-canadienne propre au sein d’un pluricentrisme naissant (Pöll, 2005 : 295-297).

Accent	le plus beau	le plus laid	le plus sympathique	le moins sympathique	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus correct	le moins correct
parisien	14 %	17 %	5 %	47 %	31 %	13 %	10 %	5 %
méridional (sud de la France)	17 %	7 %	8 %	2 %	4 %	5 %	1 %	3 %
suisse	7 %	2 %	4 %	3 %	18 %	5 %	13 %	2 %
belge	8 %	3 %	4 %	3 %	5 %	0 %	2 %	1 %
africain	3 %	14 %	9 %	5 %	7 %	16 %	2 %	14 %
acadien	11 %	12 %	40 %	5 %	1 %	17 %	0 %	25 %
québécois de Montréal	5 %	13 %	9 %	12 %	6 %	6 %	17 %	15 %
québécois de Québec	21 %	3 %	10 %	2 %	10 %	4 %	33 %	3 %
sans réponse	14 %	28 %	12 %	20 %	18 %	34 %	22 %	32 %
n ²⁶	100	97	102	98	100	97	100	96

Tableau 4 : Attitudes des Québécois (dans les villes de Québec, Montmagny, Montréal et Lachute) envers différents accents de français (n = 96)

Les résultats montrent que deux variétés se font concurrence au niveau du prestige manifeste : l’accent parisien est considéré comme étant « *le plus sérieux* » (31 %) par une majorité relative des informateurs. Quant à l’attribut « *le plus correct* » (33 %), c’est en revanche l’accent de la ville de Québec qui est favorisé. Ce résultat mérite d’être détaillé : il est en effet observable qu’alors que les informateurs de l’ouest du Québec (Montréal et Lachute) tendent à considérer les accents de Montréal et de Québec comme étant « *les plus corrects* » à des taux similaires (Montréal : 13 %, Québec : 15 %), ceux de l’est (villes de Québec et Montmagny), par contre, favorisent majoritairement l’accent de Québec (Montréal : 4 %, Québec 18 %). Ces différents jugements pourraient être expliqués par quatre facteurs extralinguistiques : la ville de Montréal pourrait représenter une référence étant donné qu’il s’agit de la seule réelle métropole au Québec avec ses 1,65 millions d’habitants (facteur démographique 1 : taille de la population) et qu’elle est le siège médiatique de la province, notamment avec Radio-Canada (facteur médiatique). Le rôle de référence de la ville de Québec pourrait, pour sa part, être expliqué par son statut de capitale de la province (facteur politique) et par l’homogénéité de sa population francophone par rapport à la multiethnicité de la population montréalaise (facteur démographique 2 : type de population). Les résultats suggèrent que ce dernier facteur (Québec en tant que capitale politique) prévaut dans les représentations des informateurs. En complément aux résultats de Remysen (2016 : 52-53), qui avait pu montrer l’existence de ce qu’il nomme un français « québécois urbain soigné », ces résultats semblent ainsi suggérer une légère préférence des informateurs pour le français de la ville de Québec en tant que référence normative.

Pour ce qui est du prestige latent, les résultats sont plus clairs : d’une part, l’accent parisien est majoritairement rejeté (« *le moins sympathique* » pour 47 % des enquêtés) et suivi en deuxième position par l’accent montréalais (12 %), ces deux accents faisant partie des accents considérés comme « *les plus corrects* » (cf. supra). D’autre part, l’accent acadien est

²⁶ Notons que le nombre de réponses absolues fluctue entre 96 et 102, étant donné que le choix des informateurs a été effectué selon un échantillonnage par quotas auprès de 96 informateurs et que, malgré la consigne invitant les informateurs à ne cocher qu’une seule case par question, quelques informateurs en ont coché plusieurs dans certains cas.

clairement considéré comme « *le plus sympathique* » (40 %) et par ailleurs comme « *le moins correct* » par 25 % des enquêtés. Sans surprise, il semble donc également exister une corrélation négative entre les attributs « correct » et « sympathique ».

Notons finalement deux particularités de la méthodologie de ce questionnaire ayant eu une influence sur les résultats : premièrement, étant données les représentations différentes associées aux accents québécois « urbains » et « ruraux » (Remysen, 2016 : 52-53), il faut souligner que les résultats auraient probablement été différents si l'attribut « québécois » avait été utilisé soit sans les ajouts « de Québec » et « de Montréal » soit également avec des ajouts faisant référence à des accents considérés comme « ruraux » (p. ex. Saguenay, Beauce, Gaspésie). Deuxièmement, il est remarquable que le nombre d'informateurs n'ayant pas répondu (« sans réponse ») aux questions les plus négatives en termes de stéréotypes (« le plus laid », « le moins sympathique », « le plus ridicule » et « le moins correct ») est relativement élevé. Cet état de fait suggère une difficulté ou un refus de la part des informateurs d'attribuer à un locuteur un jugement dévalorisant, ce qui pourrait être lié à un biais de désirabilité sociale ou éventuellement aussi à une plus grande acceptation de la différence et de la variation.

Finalement, ces nouvelles données empiriques renforcent les analyses des années précédentes dans le sens de l'émergence d'une norme endogène québécoise bénéficiant d'un prestige manifeste similaire à celui du français parisien (Figure 1).

Variété(s) de français prestigieuse(s) au Québec	1960-2000	État actuel	
	Prestige manifeste : Français « de France »	Prestige manifeste : Français « de France »	Prestige manifeste : Français « de France »
			Français « panquébécois » des médias audiovisuels (distance communicative)
Prestige latent : Français québécois	Prestige latent : Français québécois	Prestige latent : Variétés vernaculaires du français québécois (proximité communicative de proximité)	

Figure 1 : Évolution du prestige des variétés du français au Québec (Chalier, 2018a : 136)

Ces résultats confirment donc les études (Reinke, 2004/2005 ; Bigot et Papien, 2013 ; Chalier, 2018a) qui avaient pu montrer que le registre standard de la prononciation québécoise semble être le mieux représenté par la prononciation des présentateurs de nouvelles des médias de masse, celle-ci se trouvant être une prononciation perceptivement « neutre » à un niveau panquébécois dans les représentations des Québécois (Cox, 1998 ; Reinke, 2004 ; Bigot et Papien, 2013 ; Chalier, 2018a).

Certains traits de prononciation régionaux sont d'ailleurs évoqués explicitement par ces présentateurs comme faisant partie d'une norme régionale utilisée à l'antenne. C'est notamment le cas de la réalisation affriquée [tʃ] et [dʒ] de /t/ et /d/ devant une voyelle ou glissante antérieure fermée ([i], [y], [j], [ɥ]), qui fait maintenant partie intégrante de cette norme, alors qu'il y a quelques décennies encore, elle n'était pas acceptée à l'antenne (cf. Bigot et Papien, 2013 : 121-122) :

Locuteur de Québec, Canada (*1968, présentateur de télévision à Radio-Canada)

Euh, les Québécois ont tendance (...) à souffler un peu les « t » (...). Au lieu de dire « petit homme » [pət̥sɪtəm], euh on était plus dans le [...] « petit homme » [pət̥ɪtəm] que le « petit homme » [pət̥sɪtəm]. Alors euh, (...) la prononciation à l'antenne était une prononciation calquée peut-être sur la façon française. (...) Certains disaient « bien *perler* », comme si c'était des perles pures (...). Maintenant, ça a changé. Maintenant on, c'est comme si les Québécois assumaient un peu plus leur accent.

(corpus Chalier 2015)

Ces observations se confirment également chez d'autres présentateurs, qui mentionnent la volonté des chaînes de télévision et des téléspectateurs d'avoir des présentateurs de nouvelles télévisées faisant usage d'une prononciation régionale :

Locuteur de Montréal, Canada (*1979, présentateur de télévision à Radio-Canada)

[...] à une certaine époque, (...) j'étais temporairement lecteur de nouvelles pour le principal téléjournal, ici, à Montréal. (...) Et puis (...) le patron était venu me voir par la suite après une des soirées et puis il m'avait dit : « Tu sais, (prénom du présentateur), on a fait des études avec un « focus group », et les gens adorent ton travail, tout va très bien, mais il y a un truc qui dérange les gens : ton français est trop international²⁷.

(corpus Chalié 2015)

Ces témoignages renforcent donc les conclusions tirées sur la base des questionnaires par rapport au prestige manifeste global de la norme endogène québécoise et révèlent une certaine conscience des locuteurs québécois pour certains traits de prononciation appartenant à cette norme. Ces résultats confirment donc ceux de Cox (1998), Reinke (2004), Bigot et Papen (2013) et Chalié (2018a).

Intéressons-nous à présent au cas de la Martinique. Elle se trouve également à plus de 6 000 kilomètres de l'Hexagone. En tant que DROM, elle fait en revanche partie de la France. Compte tenu de son passé colonial plus récent (abolition de l'esclavage en 1848) et de l'existence d'une langue régionale (le créole martiniquais) à côté du français, le français régional peut être considéré comme une variété émergente (voir Pustka (2007 : 73) pour la Guadeloupe). Nous avons mis en lumière plus haut dans le texte les premiers indices de l'existence d'une norme régionale spécifique dans le sens de la pluriaréalité. Les résultats de notre enquête se trouvent dans le Tableau 5.

Accent	le plus beau	le plus laid	le plus sympathique	le moins sympathique	le plus sérieux	le plus ridicule	le plus correct	le moins correct
martiniquais	55 %	1 %	45 %	3 %	15 %	1 %	39 %	5 %
guadeloupéen	33 %	10 %	24 %	20 %	9 %	5 %	11 %	14 %
parisien	10 %	13 %	21 %	18 %	59 %	16 %	33 %	6 %
méridional	19 %	9 %	11 %	8 %	11 %	11 %	10 %	9 %
Breton	5 %	18 %	9 %	16 %	8 %	20 %	8 %	10 %
Africain	11 %	26 %	11 %	20 %	5 %	23 %	3 %	23 %
haïtien	10 %	31 %	8 %	19 %	5 %	15 %	4 %	29 %
sans réponse	4 %	16 %	11 %	19 %	14 %	23 %	20 %	26 %
n ²⁸	117	99	112	97	100	91	101	97

Tableau 5 : Attitudes des Martiniquais envers les accents français (n = 80)

Les résultats martiniquais montrent à première vue – ce qui ne surprend guère – que l'accent parisien possède un prestige manifeste en Martinique, l'accent martiniquais un prestige latent et que les accents africain et haïtien sont dénués de tout prestige : l'accent parisien est considéré par la majorité comme « *le plus sérieux* » (59 %), l'accent martiniquais

²⁷ Il faut souligner que ce terme n'est jusqu'ici défini que de façon imprécise et qu'il est dans de nombreux cas identifié à un « standard parisien » (Corbeil, 2007 : 306 ; Bigot et Papen, 2013 : 116-117).

²⁸ Certains locuteurs ayant coché plusieurs réponses, les nombres absolus s'élèvent à 91-117 occurrences par attribut. Les pourcentages ont néanmoins été calculés sur les 80 locuteurs. Pour faciliter la lecture du tableau, les cases avec des taux supérieurs à 50 % ont été marquées en gris foncé, celles avec des taux supérieurs à 25 % en gris clair.

comme « *le plus beau* » (55 %) et l'accent africain et haïtien comme les « *plus laid[s]* » (26 % et 31 %). Quand on regarde cependant les chiffres de plus près, la situation s'avère plus complexe. En effet, l'accent parisien ne reçoit que l'étiquette « *le plus sérieux* », mais pas celle de l'accent « *le plus correct* » : ne trouvant que 33 % des voix pour cet attribut, il se trouve même dépassé par l'accent martiniquais avec 39 %. L'accent régional semble donc concurrencer l'accent de la capitale en termes de prestige manifeste, ce qui pourrait être un premier indice d'une pluriarité naissante. Parallèlement, nous constatons une forte « loyauté linguistique » avec des chiffres élevés pour les indices d'un prestige latent : à côté des 55 % des Martiniquais qui considèrent leur propre accent comme « *le plus beau* », on note encore 45 % pour « *le plus sympathique* ». La deuxième place du palmarès est occupée par l'accent des habitants de l'île voisine la Guadeloupe, avec 33 % et 24 % pour ces derniers attributs. En fin de compte, l'accent martiniquais n'est quasiment jamais choisi dans le cas d'attributs négatifs (entre 1 % et 5 %).

Ces résultats se distinguent donc au niveau des deux dimensions de l'enquête de Pustka (2013), qui avait été effectuée auprès de plus de 200 élèves guadeloupéens en 2007. En effet, cette étude avait montré que l'accent méridional – en tant qu'accent par excellence sur le marché linguistique unifié (Pustka, 2011) – se trouvait alors encore en haut de l'échelle quant aux attributs du prestige latent, « *le plus beau* » (20 %) et « *le plus sympathique* » (24 %) – mais aussi « *le plus ridicule* » (13 %). L'accent parisien y était encore l'unique détenteur du prestige manifeste, avec les taux les plus élevés pour les attributs « *le plus sérieux* » (16 %) et « *le plus correct* » (15 %). Il se pose la question de l'origine de ces différences non négligeables : s'agit-il d'un effet de la région (Guadeloupe vs Martinique), de l'âge (lycéens vs étudiants) ou du moment de l'enquête (2007 vs 2014) ? Les résultats des recherches précédentes (cf. *supra*) poussent à penser que les élèves guadeloupéens ont encore peu d'expériences personnelles avec d'autres accents (en production et dans les représentations et attitudes), raison pour laquelle ils reproduisent davantage des stéréotypes médiatisés (de l'époque), alors que les réponses des étudiants martiniquais reflètent le sentiment d'une norme régionale.

Une telle interprétation des données quantitatives est soutenue par nos pré-enquêtes qualitatives. Un schéma argumentatif récurrent est celui de l'accent parisien qui n'est pas accepté dans la bouche d'un originaire des Antilles car interprété comme un manque de loyauté. En Martinique, on appelle ce comportement (langagier et autre) *broder*, en Guadeloupe *rouler* (Pustka, 2008 ; Bellonie, 2010)²⁹ :

Locutrice née et vivant en Guadeloupe (*1966) :

(...) et à un moment, et à, je me souviens qu'il y avait, euh, toute une vague de gens qui, dès qu'ils allaient en France (...) et s'y mettaient à parler comme des métros, c'était vraiment très mal perçu. En, en créole martiniquais, on appelle ça 'broder', en créole guadeloupéen, guadeloupéen, on appelle ça 'rouler'. (...) Et je pense qu'il vaut mieux rester soi-même que de chercher à, à, à apparaître, euh, quelque chose d'autre. D'autant plus que, euh, essayer de prendre l'accent parisien euh, euh, c/, je pense pas que chez des gens ça, ça leur donne de la valeur. Voilà. Du moins pas pour les autres quoi. Peut-être que eux ils pensent que ça les valorise, mais aux yeux des gens euh, c'est, c'est pas valorisant du tout.

(corpus Pustka 2004)

Locuteur né et vivant en Martinique (*1990)

Ils vont commencer à broder, commencer à parler comme ça parl-. Donc, quand les gars vont être partis, tu vas faire la différence, tu vas voir celui qui est là depuis longtemps ou celui qui est là depuis pas longtemps. Avec la langue, l'accent, tu vas voir celui qui tient vraiment à montrer

²⁹ Pour des expressions correspondantes dans d'autres aires francophones, p. ex. *fransquilloner* en Belgique ou *faire le malin* au Sénégal, voir Moreau *et al.* (2007 : 11-12).

qu'il est antillais, avec les Martiniquais, fasse la distinction ou celui qui est déjà bien assimilé mais qui veut quand même garder sa spécificité. Tu vois, il va plus broder (...) c'est une adaptation, c'est l'environnement, le type, voilà, on fait le rejet, on est dans le rejet. Comme je t'ai expliqué, ça part de l'identité. On est dans un peuple qui fait le rejet, qui nous traite de population (XX), d'où le rejet de l'identité martiniquaise. Un élément de cette identité martiniquaise, identité caribéenne, c'est cette langue. Donc comme on rejette, on rejette aussi cette langue. Tu vas venir avec ton accent créole, on va se moquer de toi, l'Américain qui vient avec son accent en France, avec son accent anglophone, oh il est chou, il est CUTE, oh il est beau. L'Antillais qui vient parler avec son accent créole, ils vont reprendre (...).

(corpus Alger et Bellonie 2016)

Locuteur né en Guadeloupe vivant en Ile-de-France (*1974) :

Nous, en créole, on appelle ça « rouler ». Le, lorsque quelqu'un roule, ça veut dire qu'il euh, qu'il, qu'il prend l'accent, euh, français et, et quand il retourne aux Antilles, mais il garde toujours cet accent là et on se moque de lui. Donc finalement, on se moque de nous quand on arrive en France, et quand on repart de la France, on se moque encore de nous.

(corpus Pustka 2004)

Nous revenons donc au principe que « c'est toujours l'autre qui a un accent » – bien que ce phénomène touche ici au prestige latent et non au prestige manifeste pour lequel nous avons déjà fourni des exemples plus haut (schwa, /ɛ̃/ : /œ̃/).

Pour ce qui est du Sud de la France, l'idée d'une norme régionale propre au sein d'une France pluriaréale a déjà été émise à plusieurs reprises (Poirier, 1987 : 146 ; Taylor, 1996 : 192 ; Pustka, 2007 : 93). Nous reproduisons dans ce qui suit nos résultats pour les Marseillais et les Toulousains de manière séparée car les représentations et attitudes sont assez différentes dans ces deux sous-échantillons. Les Tableaux 6a et 6b montrent les résultats pour la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? », qui donne des résultats très différenciés pour le *prestige latent* :

	sans réponse	non, pas du tout	non, pas trop	peut-être	oui, un peu	oui, absolument
parisien	16 %	16 %	6 %	28 %	22 %	13 %
chti	19 %	53 %	3 %	13 %	9 %	3 %
alsacien	13 %	28 %	22 %	22 %	9 %	6 %
corse	22 %	13 %	9 %	19 %	16 %	22 %
provençal	9 %	3 %	16 %	3 %	16 %	53 %
sud-ouest	9 %	16 %	3 %	6 %	31 %	34 %

Tableau 6a : Réponses des Marseillais à la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? » (n = 32)

Le Tableau 6a montre que les Marseillais attribuent un *prestige latent* à l'accent de leur propre région (« provençal »), suivi de l'autre accent du Sud (« sud-ouest »). On a donc affaire à une claire expression de loyauté régionale. Les accents suscitant des attitudes négatives sont l'accent chtti, suivi de l'accent alsacien, ce qui confirme les résultats des recherches précédentes (cf. *supra*). On constate finalement une indifférence quant à l'accent parisien et à l'accent corse.

	sans réponse	non, pas du tout	non, pas trop	peut-être	oui, un peu	oui, absolument
parisien	7 %	14 %	14 %	22 %	20 %	22 %
chti	13 %	35 %	19 %	19 %	7 %	6 %
alsacien	13 %	17 %	17 %	41 %	4 %	8 %
corse	16 %	1 %	10 %	36 %	17 %	20 %
provençal	10 %	1 %	10 %	20 %	23 %	36 %
sud-ouest	5 %	1 %	6 %	22 %	18 %	48 %

Tableau 6b : Réponses des Toulousains à la question « Les accents suivants vous plaisent-ils ? » (n = 83)

Le Tableau 6b montre que les Toulousains donnent des réponses assez semblables, avec une préférence pour leur propre accent et les accents du Sud en général et le rejet de l'accent chti. Leurs attitudes sont pourtant moins polarisées. D'une manière générale, les jugements négatifs sont plus rares (mis à part les chiffres très semblables pour l'accent parisien et marseillais). Deuxièmement, on observe une moindre différence entre les accents « provençal » et « sud-ouest », donc entre leur propre variété d'accent du Sud et la variété voisine.

Ces différences entre les Marseillais et Toulousains pourraient s'expliquer par le fait que l'accent marseillais est un accent très médiatisé (Pustka, 2011). Du point de vue parisien, il est considéré comme l'accent du Sud par excellence, alors que les Méridionaux eux-mêmes font bien la différence entre les différents accents du Sud, du moins dans leurs représentations (Pustka, 2011). Les locuteurs de Toulouse (comme ceux de l'Aveyron et de l'Hérault cités plus haut) se sentent donc moins concernés par ces stéréotypes. Chez les Marseillais, cette stigmatisation semble en revanche avoir mené – par le principe du retournement du stigmate (Goffman, 1963) – à un *prestige latent* particulièrement élevé.

Les tableaux 7a et 7b se focalisent sur les différences entre les accents marseillais et toulousains, en testant le *prestige latent* par les attributs « joli » et « sympathique » et le prestige manifeste par l'attribut « correct » (la question n'ayant pas été posée pour l'accent parisien ; cf. *supra*).

	le plus joli	le plus sympathique	le plus correct
l'accent marseillais	38 %	56 %	13 %
l'accent toulousain	47 %	28 %	72 %
ni l'un ni l'autre	34 %	22 %	56 %
sans réponse	16 %	16 %	16 %
N	43	39	50

Tableau 7a : Attitudes des Marseillais envers leur propre accent et celui de Toulouse (n = 32)

Le Tableau 7a suggère un manque de *prestige manifeste* de l'accent marseillais dans les attitudes des Marseillais eux-mêmes : seuls 13 % des enquêtés le considèrent comme « le plus correct » ; 72 % en revanche cochent « l'accent toulousain » et 56 % « ni l'un ni l'autre » (plusieurs réponses possibles). Les Marseillais doutent donc seulement du fait que l'accent *marseillais* puisse être « correct », un doute qu'ils n'expriment pas pour l'*accent du Sud*. Cela pourrait encore s'expliquer par sa médiatisation particulière comme étant un accent particulièrement comique, voire ridicule principalement influencé par des comiques comme Raimu, Fernandel et Patrick Bosso (Jansen, 2018). Pour ce qui est du *prestige latent*, on constate que l'accent marseillais reçoit la majorité des voix pour l'attribut « sympathique » (56 % des Marseillais s'exprimant pour l'accent marseillais contre 28 % pour l'accent toulousain), mais non pour « joli » (38 % contre 47 %).

	le plus joli	le plus sympathique	le plus correct
l'accent marseillais	17 %	35 %	4 %
l'accent toulousain	54 %	52 %	40 %
ni l'un ni l'autre	20 %	16 %	48 %
sans réponse	12 %	10 %	11 %
n	86	93	85

Tableau 7b : Attitudes des Toulousains envers leur propre accent et celui de Marseille (n = 83)

Les réponses des Toulousains représentées dans le Tableau 7b diffèrent encore considérablement de ceux des Marseillais. Premièrement, le *prestige latent* revient ici clairement à l'accent toulousain pour ce qui est des deux attributs « joli » et « sympathique ». Quant au *prestige manifeste*, les enquêtés sont partagés en deux : 40 % optent pour l'accent toulousain (contre 72 % chez les Marseillais ; cf. *supra*), contre 48 % pour « ni l'un ni l'autre ».

Ces attitudes partagées se retrouvent dans des commentaires de locuteurs en fin de lecture de la liste de mots PFC. Dans le premier exemple, le locuteur marseillais fournit un exemple de sécurité linguistique quant à l'opposition phonologique /ɛ̃/ vs /œ̃/, soutenue par la graphie, qui rappelle les commentaires cités plus haut :

Marseillais (*1938, maçon)

Nous, on va te dire, là, on va te dire brun [bʁœŋ] et là, on va te dire brin [bʁɛŋ]. Donc c'est, on le prononce, on le prononce comme c'est écrit.

(corpus Jansen 2015)

L'extrait ci-dessous montre cependant qu'une opposition non-réalisée dans la variété régionale peut être reconnue comme exigée par la norme (que ce soit un français de référence, éventuellement suggéré par l'écrit, ou le français parisien). Il s'agit ici de l'opposition /o/ vs /ɔ/ dans le cas des paires minimales *paume* vs *pomme* (à la fin de la liste de mots) et *roque* vs *roc* (cachée dans la liste aléatoire qui les précède) :

Marseillaise (*1970, conseillère à l'emploi)

Nous, on dit *paume* [pɔmə] et normalement, euh *paume* [pomə], *paume* [pom]. (...) nous, on dit *rauque* [rɔkə]. (...) Il faudrait dire *rauque* [rɔkə]. *Rauque* [rokə].

(corpus Jansen 2015)

La situation dans le Sud de la France s'avère donc complexe : d'une part, il faut distinguer – comme dans d'autres régions (notamment les Antilles et le Québec) – non seulement entre différents accents régionaux (entre autres l'accent marseillais et l'accent toulousain), mais aussi entre différentes communautés de valeurs régionales. D'autre part, tous les locuteurs d'une même région ne se comportent pas de manière identique, encore une fois ni au niveau de la production ni au niveau des représentations et attitudes : cela semble être confirmé par les résultats de Courdès-Murphy (2018 : 408, 421) sur le comportement des voyelles nasalisées, du schwa et de la loi de position. En effet, l'auteur note à Marseille (et non à Toulouse) une différence entre les locuteurs plus enracinés et plus cosmopolites, ce qui va souvent de pair avec les expériences de migration, mais pas uniquement. Elle en conclut :

On peut se demander pourquoi le système des Marseillais serait moins stable que celui des Toulousains. Si, comme nous l'avons postulé précédemment, l'insécurité linguistique est plus importante chez les locuteurs marseillais que chez les Toulousains, on peut facilement comprendre pourquoi leur système est moins stable. Nous avons tenté de démontrer dans ce chapitre que le rapport à la norme est primordial dans la problématique du changement en cours. Nous avons essayé de mettre en évidence le fait que l'attitude des locuteurs envers leur propre variété peut avoir des conséquences sur leurs productions. En effet, il semble qu'une attitude très négative pourrait amener à inhiber des formes méridionales, et qu'une attitude positive pousserait au contraire à la conservation des formes traditionnelles. Il nous semble que de solides preuves doivent être apportées pour que les hypothèses présentées ici soient validées ; c'est pourquoi nous pensons qu'il serait à présent intéressant de travailler à partir de nos résultats avec des sociologues, des sociolinguistes mais également des historiens. (Courdès-Murphy, 2018 : 421)

Le français – langue pluricentrique et pluriaréale

Les résultats de nos enquêtes quantitatives confirment donc les pistes des notes anecdotiques et des enquêtes qualitatives des publications antérieures et de nos propres études pilotes. Nous observons non seulement un *prestige latent*, mais aussi un *prestige manifeste* des variétés régionales dans les trois régions étudiées : le Québec, les Antilles et le Sud de la France. Marseille, ville avec l'accent français le plus médiatisé – l'accent par excellence (Pustka, 2011) – y fait néanmoins exception. Cela s'explique probablement par le fait que l'accent marseillais possède un prestige ambigu bien connu, « *accent chantant* » à la fois « *agréable* » et « *pas sérieux* » (Gasquet-Cyrus, 2012 : 234-236), ce qui est dû d'une part à son association aux vacances et au soleil (Pustka, 2011 : 40) et d'autre part aux personnages des films de Pagnol et autres (Jansen, 2018 : 3). Les hétéro-représentations stigmatisantes y ont par leur omniprésence un impact inévitable sur les auto-représentations, contrairement aux autres régions étudiées où une prise de conscience d'une stigmatisation par « l'autre » se fait souvent seulement suite à la migration à Paris. La notoriété de la perspective marseillaise, comme celle de la perspective parisienne évoquée plus haut, ne devrait donc pas masquer le fait que les accents régionaux du français à divers endroits de la France et de la francophonie sont bien considérés comme étant corrects par leurs propres locuteurs. Malgré les discriminations et stigmatisations incontestables (qui frappent non seulement les provinciaux et étrangers à Paris, mais aussi les Parisiens en Province et à l'étranger), le français est donc – comme toutes les autres langues mondiales – une langue pluricentrique et pluriaréale. Elle ne fait donc pas exception au principe affirmant que « c'est toujours l'autre qui a un accent ».

Corpus

- corpus Chalier 2015 = CHALIER Marc, 2015, *Corpus de l'usage de présentateurs de journaux télévisés et radiophoniques de Radio-Canada*, Université de Vienne (corpus non-publié).
- corpus Alger et Bellonie 2016 = ALGER Yohan et BELLONIE Jean-David, 2016, *Corpus d'entretiens sur la langue et l'identité réalisés avec des étudiants du campus de Schoelcher en Martinique*, Université des Antilles (corpus non-publié).
- corpus Jansen 2015 = JANSEN Luise, 2015, *Corpus phonologique de Toulouse et de Marseille*, Université de Vienne (corpus non-publié).
- corpus Pustka 2002 = PUSTKA Elissa, 2002, *Corpus PFC Salles-Curan*, LMU Munich (corpus non-publié).

Bibliographie

- BELLONIE Jean-David, 2010, « Repräsentationen des “accent antillais” und des “accent parisien” in Martinique », dans Thomas Krefeld, Elissa Pustka (dir.), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Lang, Francfort-sur-le-Main, pp. 265-287.
- BERGERON Gaston, 1995, *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec*, Thèse de Doctorat, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- BIGOT Davy, PAPEN Robert, 2013, « Sur la “norme” du français oral au Québec (et au Canada en général) », *Langage et société*, n°146, pp. 115-132.
- BLANCHET Philippe, 2016, *Discriminations. Combattre la glottophobie*, Textuel, Paris.
- BLANCHET Philippe, 2018, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*, Lambert Lucas.
- BOUCHARD Chantal, 2002 (2^{ème} édition), *La langue et le nombril : Histoire d'une obsession québécoise*, Fides, Montréal.
- BOUCHARD Pierre, MAURIS Jacques, 1999, « La norme à l'école. L'opinion des Québécois » dans Conrad Ouelton (dir.), *Terminogramme. La norme du français au Québec. Perspectives pédagogiques*, n°91-92, Éditeur officiel du Québec, Québec, pp. 91-116.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU Pierre, 2002, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, Paris.
- BROWN Roger, GILMAN Albert, 1960, « The pronouns of power and solidarity », dans Thomas Sebeok (dir.), *Style in Language*, MIT Press, Cambridge, pp. 253-766.
- CAJOLET-LAGANIÈRE Hélène, MARTEL Pierre, 1995, *La qualité de la langue au Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- CANDEA Maria, 2017, « La Notion d'“accent de banlieue” à l'épreuve du terrain », *Glottopol*, n°29, pp. 13-26.
- CHALIER Marc, 2018a, « Quelle norme de prononciation au Québec ? Attitudes, représentations et perceptions », *Langage et société*, n°163.1, pp. 121-144.
- CHALIER Marc, 2018b, « La norme de prononciation québécoise en changement (1970-2008) ? L'affrication de /t/ et /d/ et l'antériorisation de /ã/ chez les présentateurs des journaux télévisés de Radio-Canada », *Canadian Journal of Linguistics*, (DOI: <https://doi.org/10.1017/cnj.2018.42>. Published online: 04 December 2018).
- CLYNE Michael, 1992, « Pluricentric Languages. Introduction », dans Michael Clyne (dir.), *Pluricentric Languages. Differing Norms in Different Nations*, de Gruyter, Berlin, pp. 1-9.
- CORBEIL Jean-Claude, 2007, *L'embaras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique.
- COURDES-MURPHY Léa, 2018, *Nivellement et sociophonologie de deux grands centres urbains : le système vocalique de Toulouse et de Marseille* (thèse de doctorat, Université Toulouse-Jean Jaurès).
- COX Terry, 1998, « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada », *Revue canadienne des langues vivantes*, n°54.2, pp. 171-197.
- DARRIOUMERLE Olivier, 2012, « Pierre Bourdieu et la langue héritée : le béarnais et l'occitan », dans *Aqui !* (<http://www.aqui.fr/cultures/pierre-bourdieu-et-la-langue-heritee-le-bearnais-et-l-occitan,5988.html>) [29.05.2018].
- DESGROUAIS Jean, 1766, *Les Gasconismes corrigés*, Imprimerie de Jean-Jacques Robert, Toulouse.
- DURAND Jacques, LAKS Bernard, LYCHE Chantal, 2002, « La phonologie du français contemporain. Usages, variétés et structure », dans Claus Pusch, Wolfgang Raible

- (dir.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*, Narr, Tübingen, pp. 93-106.
- DURAND Jacques, SLATER Catherine, WISE Hilary, 1987, « Observations on schwa in southern French », *Linguistics*, n°25.5, pp. 983-1004.
- ESTIENNE Henri, 1579, *De la precellence du langage François*, Colin, Paris (édition de 1896).
- EVANS Betsy, 2002, « Attitudes of Montreal students towards varieties of French », dans Daniel Long, Dennis Preston (dir.), *Handbook of perceptual dialectology*, volume II, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, pp. 71-93.
- FANON Frantz, 1952, *Peau noire, masques blancs*, Éditions du Seuil, Paris.
- FOUCHÉ Pierre, 1959, *Traité de prononciation française*, Klincksieck, Paris (2^{ème} édition).
- GADET Françoise (dir.), 2017, *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, Ophrys, Paris.
- GASQUET-CYRUS Médéric, 2012, « La discrimination à l'accent en France. Idéologies, discours et pratiques », *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°6, pp. 227-45.
- GENDRON Jean-Denis, 1990, « Modèles linguistiques, évolution sociale et normalisation du langage » dans Noël Corbett (dir.), *Langue et identité. Les français et les francophones d'Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 369-388.
- GENESEE Fred, BOURHIS Richard, 1982, « The social psychological significance of code switching in cross-cultural communication », *Journal of Language and Social Psychology*, n°1, pp. 1-27.
- GENESEE Fred, BOURHIS Richard, 1988, « Evaluative reactions to language choice strategies: The role of sociostructural factors », *Journal and Communication*, n°8, pp. 229-250.
- GENESEE Fred, HOLOBOW Naomi, 1989, « Change and stability in intergroup perceptions », *Journal of language and social psychology*, n°8.1, pp. 17-38.
- GOFFMAN Erving, 1963, *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, Prentice-Hall, New York.
- GUEUNIER Nicole, GENOUVRIER Emile, KHOMSI Abdelhamid, 1978, *Les Français devant la norme*, Champion, Paris.
- HAMBYE Philippe et SIMON Anne-Catherine, 2004, « The Production of Social Meaning Via the Association of Variety and Style: A Case Study of French Vowel Lengthening in Belgian », *Journal of Canadian Linguistics*, n°49, pp. 397-421.
- HANSEN Anita Berit, 1998, *Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques, sociolinguistiques et perceptuels des changements en cours*, Museum Tusulanums Forlag, Copenhague.
- JANSEN Louise, 2018, « Remake cinématographique, remake phonologique ? La (non-) réalisation du schwa dans Marius 1931 et 2013 », *Journal of French Language Studies* (DOI : <https://doi.org/10.1017/S0959269518000030>. Published online : 23 April 2018).
- KIRCHER Ruth, 2012, « How Pluricentric is the French Language? An Investigation of Attitudes towards Quebec French Compared to European French », *Journal of French Language Studies*, n°22, pp. 345-370.
- KLOSS Heinz, 1978, *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*, Schwann, Düsseldorf (2^{ème} édition).
- KREFELD Thomas et PUSTKA Elissa, 2010, « Für eine perzeptive Varietätenlinguistik », dans Thomas Krefeld, Elissa Pustka (dir.), *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, pp. 9-28.

- KRISTIANSEN Gitte, 2008, « Style-shifting and shifting styles. A socio-cognitive approach to lectal variation », dans Gitte Kristiansen, René Dirven (dir.), *Cognitive linguistics research* 39, Mouton de Gruyter, Berlin/New York, pp. 45-88.
- KUIPER Lawrence, 1999, « Variation and the Norm. Parisian Perceptions of Regional French », dans Dennis Preston (dir.), *Handbook of Perceptual Dialectology*, volume I, Benjamins, Amsterdam, pp. 243-262.
- LABOV William, 1966, *The social stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, DC.
- LABOV William, 1972, *Sociolinguistic Patterns*, Oxford : Blackwell.
- LAFONTAINE Dominique, 1988, « Le parfum et la couleur des accents », *Le Français Moderne*, 56(1-2), pp. 60-73.
- LAKS Bernard, 2002, « Description de l'oral et variation. La phonologie et la norme », *L'information grammaticale*, n°94, pp. 5-10.
- LAMBERT Wallace, HODGSON Richard, GARDNER Robert, FILLENBAUM Samuel, 1960, « Evaluational reactions to spoken language », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, n°60.1, pp. 44-51.
- LAUR Elke, 2002, « La qualité, le statut et la perception du français au Québec », *Revue d'aménagement linguistique* (Numéro hors série), pp. 147-162.
- LAVOIE Thomas, 1994, « Les régions linguistiques au Québec et au Canada français », dans Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, pp. 123-138.
- LE DÛ Jean, LE BERRE Yves, 1997, « Y a-t-il une exception sociolinguistique française ? », *La Bretagne linguistique*, n°12, pp. 11-26.
- LEON Pierre, 2005, *Précis de phonostylistique. Parole et expressivité*, Armand Colin, Paris.
- LEPICQ Dominique, BOURHIS Richard, 1996, « Attitudes et comportements linguistiques dans les zones bilingues du Canada », Jürgen Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le fait français au Canada*, Leipziger Universitätsverlag, Leipzig, pp. 89-117.
- LODGE Anthony, 2004, *A Sociolinguistic History of Parisian French*, CUP, Cambridge.
- LYCHE Chantal, 2010, « Le français de référence. Éléments de synthèse », dans Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (dir.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*, Ophrys, Paris, pp. 143-165.
- MARTINET André, WALTER Henriette, 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, France-Expansion, Paris.
- MOREAU Marie-Louise et al., 2007, *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Fernelmont, Éditions modulaires européennes.
- MORIN Yves-Charles, 1987, « French Data and Phonological Theory », *Linguistics*, n°25, pp. 815-843.
- PALTRIDGE John, GILES Howard, 1984, « Attitudes towards speakers of regional accents of French. Effects on regionality, age and sex of listeners », *Linguistische Berichte*, n°90, pp. 71-85.
- PAVEAU Marie-Anne, 2008, « Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°150, pp. 137-156.
- PHONOLOGIE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN (PFC) : <https://www.projet-pfc.net/> [28.05.2018].
- PLOURDE Michel, DUVAL Hélène, GEORGEAULT Pierre (dir.), 2003, *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Édition Fides, Montréal.

- POIRIER Claude, 1987, « Le français ‘régional’. Méthodologies et terminologies », dans Hans-Joseph Niederehe, Lothar Wolf (dir.), *Français du Canada – français de France*, Niemeyer, Tübingen, pp. 139-176.
- PÖLL Bernhard, 2005, *Le français, langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d’une langue standard*, Peter Lang, Frankfurt-sur-le-Main.
- PÖLL Bernhard, 2008, « La querelle autour de la norme du français québécois. Quelques réflexions sur un débat de sourds », dans Jürgen Erfurt, Gabriele Budach (dir.), *Standardisation et déstandardisation. Le français et l’espagnol au XX^e siècle = Estandarización y desestandarización. El francés y el español en el siglo XX*, Peter Lang, Frankfurt-sur-le-Main, pp. 99-112.
- PRESTON Dennis, 1999, « Introduction », dans Dennis Preston (dir.), *Handbook of perceptual dialectology*, volume 1, Benjamins, Amsterdam *et al.*, pp. xxiii–xl.
- PRESTON Dennis, NIEDZIELSKI Nancy (dir.), 2000, *Folk Linguistics*, de Gruyter, Berlin/New York.
- PUSTKA Elissa, 2007, *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Narr, Tübingen.
- PUSTKA Elissa, 2008, « Accent(s) parisien(s). Auto- und Heterorepräsentationen stadtsprachlicher Merkmale », dans Krefeld T. (dir.), *Sprachen und Sprechen im städtischen Raum*, Peter Lang, Francfort-sur-le-Main, pp. 213-249.
- PUSTKA Elissa, 2009a, « A prototype-theoretic model of Southern French », dans K. Beeching, N. R. Armstrong, F. Gadet (dir.), *Sociolinguistic Variation in Contemporary French*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, pp. 77-94.
- PUSTKA Elissa, 2009b, « PFC et la phonologie du français en Vendée », dans Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*, Hermès, Londres, pp. 307-335.
- PUSTKA Elissa, 2011, « L’accent méridional. Représentations, attitudes et perceptions toulousaines et parisiennes », *Lengas* n°69, pp. 117-152.
- PUSTKA Elissa, 2013, « “Les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aiguë”. Représentations et perceptions des accents français en Guadeloupe », dans Gudrun Ledegen (dir.), *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, tome II, L’Harmattan, Paris, pp. 97-113.
- REINKE Kristin, 2005, *La langue à la télévision québécoise. Aspects sociophonétiques*, Les Publications du Québec, Québec.
- REINKE Kristin, 2004, *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchung anhand phonologischer und morphologischer Variablen*, Niemeyer, Tübingen.
- REMYSEN Wim, 2003, « Le français au Québec : au-delà des mythes », *Romanesque* n°28(1), pp. 28-41.
- REMYSEN Wim, 2016, « Langue et espace au Québec : les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux ? », *Lingue, culture, mediazioni*, n°3, pp. 31-57.
- SCHLIEBEN-LANGE Brigitte, 1978, *Soziolinguistik. Eine Einführung*, Berlin, Kohlhammer.
- SIBILLE Jean, 2003, « L’occitan ou langue d’oc », dans Bernard Cerquiglini (ed.), *Les langues de France*, Paris, PUF, pp. 173-190.
- TAYLOR Jill, 1996, *Sound Evidence. Speech Communities and Social Accents in Aix-en-Provence*, Peter Lang, Berne *et al.*
- TRUDGILL Peter, 1972, « Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich », *Language in Society*, n°1.2, pp. 179-195.
- VERREAULT Claude, LAVOIE Thomas, 2004, « Les parlers de l’Est et de l’Ouest québécois. Essai de caractérisation linguistique », dans Louis Mercier, Hélène Cajolet-

- Laganière (dir.), *Français de Canada - Français de France VI*, Niemeyer, Tübingen, pp. 71-121.
- VERREAULT Claude, 2000, « Français international, français québécois ou joual : quelle langue parlent donc les Québécois ? », dans FORTIN Andrée (dir.), *Produire la culture, produire l'identité ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 119-131.
- WALTER Henriette, 1998, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Lattès, Paris.
- WOLF Norbert, 1994, « Österreichisches zum österreichischen Deutsch », *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik*, n°61, pp. 66-76.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425